

vité buccale, trait de scie, vis-à-vis l'alvéole de la canine inférieure, enfin section de la muqueuse buccale, luxation de l'articulation temporo-maxillaire, hémostase et suture. Le drainage que je mis à l'une des extrémités de la plaie put être retiré au bout de quelques jours et la guérison complète était obtenue vers la quatrième semaine. Ce sera cette fois je l'espère la guérison définitive.

Au point de vue plastique, le sujet n'est pas trop défiguré, en raison du support fourni aux parties molles par la portion antérieure mentonnière du maxillaire que la localisation de la tumeur m'a permis de conserver.

Quant à la pièce enlevée, vous pourrez constater qu'elle est constituée par du tissu osseux de nature spongieuse d'un développement exagéré. Il s'agit vraisemblablement d'une transformation ostéοide de l'ancien chondrôme. L'examen histologique que j'ai l'intention de demander à notre ami le docteur Bernier pourra seul nous fixer à ce sujet. Jusque là, je continuerai à penser que la malignité de l'affection n'est pas en cause.

HEMORRHAGIE CEREBELLEUSE (1)

Par le Dr E. P. BENOIT

Agrégé, ...céclin de l'Hôpital Notre-Dame.

L'hémorrhagie cérébrale est une lésion assez fréquente, mais l'hémorrhagie cérébelleuse ne se rencontre pas tous les jours. C'est ce qui m'engage à vous présenter l'observation d'un cas que nous avons eu dernièrement dans le service de médecine de l'hôpital Notre-Dame.

Les symptômes présentés par le malade étaient, je crois, suffisamment classiques. Si nous avons hésité quelque peu à localiser nettement la lésion, c'est que nous l'avons observée à la période ultime de son évolution, et qu'elle déterminait alors, à côté de troubles évidemment cérébelleux, des lésions cérébrales secondaires non moins marquées, bien propres à laisser croire que le cervelet n'était pas seul intéressé. Ces lésions secondaires ont même, très vraisemblablement, déterminé la mort ; elles montrent jusqu'à quel point une augmentation, même relativement légère, de la

(1) Observation présentée à la Société Médicale de Montréal, séance du 7 avril 1908.